CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

13 Décembre 2019

OBJET : Actualisation des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel pour 2020.

L'an deux mille dix-neuf et le Vendredi treize Décembre, à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Hélène GENTE-CEAGLIO, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Noël GUERINI. Haouaria HADJ-CHIKH. Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL. Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES. Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE, Christophe MASSE, Danielle MILON, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINE, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ÉTAIENT EXCUSÉS:

Patrick BORE donne procuration à Danielle MILON, Corinne CHABAUD donne procuration à Lucien LIMOUSIN, Anne DI MARINO donne procuration à Frédéric VIGOUROUX, Gérard FRAU donne procuration à Claude JORDA, Gérard GAZAY donne procuration à Jean-Marc PERRIN, Josette SPORTIELLO donne procuration à Rosy INAUDI

ÉTAIT ABSENT:

Denis ROSSI

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

SEANCE PUBLIQUE DU 13 Décembre 2019 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

<u>OBJET</u>: Actualisation des dépenses de fonctionnement des groupes d'élus en matière de personnel pour 2020.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 13 Décembre 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé:

- d'approuver les modalités de répartition des crédits entre les groupes politiques au titre de l'année 2020 selon le tableau inclus dans le rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à affecter les personnels correspondants, sur proposition de chaque président de groupe, dans la limite des crédits ainsi définis.

Le montant global de cette dépense est estimé à 682 666.60 €et sera imputé au chapitre 6586 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice des assemblées